

TRAVAIL LÉGISLATIF

Ils proposent des lois

Ils examinent les propositions
et les projets de lois

Ils déposent
un amendement
(une modification du texte)

Ils votent les textes de loi,
qui sont ensuite transmis
au Sénat

Ils ont le dernier mot
face au Sénat

Ils saisissent le Conseil
Constitutionnel sur une loi
déjà votée pour qu'il se
prononce sur sa conformité
à la Constitution

CONTRÔLE DU GOUVERNEMENT

Ils posent des questions au
gouvernement sur un sujet
de politique générale

Ils examinent l'action
du gouvernement

Ils déposent une motion
de censure s'ils sont en
désaccord avec la politique
du gouvernement

Ils vérifient que les lois sont
également respectées par
le gouvernement

Ils peuvent se prononcer
sur une éventuelle
destitution du président de
la République